

**Reconduction du dispositif Certi+ pour
l'année 2026-2027.**

Conseil d'administration du 5 octobre 2026
Délibération 2026/10/CA-015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment son article 23 ;

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 30 juin 2026 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **APPROUVE la reconduction du dispositif Certi+ pour l'année 2026/2027.**

Toulouse le 5 octobre 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

P.O VP CA

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

19 octobre 2026

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0